



4055

Wood Bliss[®] « high-C »

Fiche technique

usage : intérieur

phase : aqueuse

Utilisation :

Traitement curatif et préventif du bois basé sur plus de 30 ans d'expérience :

1. protection du bois contre les **moisissures** (basidiomycètes : Mérule pleureuse, Coniophore des caves, Polypore des caves, Poria vaillant, Lenzite des clôtures, coriolus versicolor) - Norme Euro EN 113
2. protection du bois contre les **insectes** - Norme Euro EN 46 et EN 73
3. protection du bois contre les **termites** - testé par M.F.L. = Mississippi Forest Laboratories (USA)
4. protection du bois contre la **propagation du feu et la formation de fumée** - testé par U. L. = Underwriters Laboratories (USA) et EMPA (Suisse).

Consolidation du bois dans l'assainissement des constructions anciennes:

Les parasites rongent le bois, provoquant ainsi une perte de masse et de stabilité.

Wood Bliss[®] remplit les couloirs de nutrition, renforce le bois fissuré et remplace ainsi la masse de bois perdue. L'application de ce produit permet entre autre d'éviter les techniques de rénovation onéreuses ainsi que l'élimination du bois infesté.

Réductions des émissions toxiques :

Diminution de 50% des émanations toxiques de biocides tel que Lindan - DDT et 70% pour PCP.

Convient : pour toutes les catégories de bois : charpentes, ossatures, poutres, ...
pour toutes les catégories de bois à l'extérieur (dans ce cas, une protection contre l'humidité s'impose)
sur les maçonneries
là où le bois est présent dans le secteur alimentaire.
dans l'environnement d'enfants, de nourrissons et de personnes malades ou atteintes d'allergies
dans l'environnement des animaux (écuries, étables, ruches, niches, cages, volières, ...)

Précaution : de par sa forte alcalinité un changement de teinte plus ou moins important est observé (chêne, châtaignier, ...), faire des essais au préalable !

L'effet est immédiat en présence d'une attaque du bois par les insectes nuisibles et les moisissures.

- Propriétés :** Jusqu'à la profondeur de pénétration, le produit soustrait au bois les substances nutritives recherchées par les insectes nuisibles. Simultanément, il rend le bois non identifiable pour ces derniers de sorte qu'après le traitement, les insectes ne peuvent plus reconnaître le bois comme source de nourriture. Grâce à son effet de cristallisation, Wood Bliss® «high-C» offre au bois une protection contre les parasites nuisibles. Ne contient pas de composants toxicologiques douteux.
N'émet pas de composé organique volatil, sauf de l'eau. Conçu selon un procédé breveté dans le monde entier.
- Composition :** Matières premières végétales renouvelables:
acide abiétique, carbonate de potassium, solution de silicate, cellulose, eau, acide silicique, xylose.
Ne contient ni insecticides ni biocides.

Emissions : Emissions dans l'air intérieur : A+ ; selon la norme ISO 16000-9



* informations représentatives des émissions dans l'air des substances volatiles présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe de C (fortes émissions) à A+ (très faibles émissions)

Note importante : d'une manière générale, l'émission dans l'air, ne fût-ce qu'avec la mention « A+ », ne certifie en rien la composition ni la *naturalité* d'un produit.

- Préparation :** Le support doit être absorbant et sain : propre, sec, non gras et dépoussiéré ; enlever toutes les substances hydrofuges ou anti-salissantes, anciennes peintures, cires et vernis.
- Mise en œuvre :** Agiter le produit avant et **pendant** utilisation. Appliquer à intervalle de 12h au pinceau, au rouleau, par immersion sous autoclave, au pistolet ou par injection. Ne pas appliquer sous 5°C. Ne pas coller les pièces de bois traitées entre elles.

Protection contre le feu:

Traitement préalable: 1 application de Wood Bliss®; traitement principal: 2 applications de Wood Bliss® «high-C».

En cas de moisissures :

Deux applications de Wood Bliss®; selon l'étendue et la profondeur des moisissures, traiter ensuite avec Wood Bliss® « high-C ». Par le biais d'un processus mécanique de cristallisation, Wood Bliss® détruit les moisissures, se fixe à la place de celles-ci et reconstruit le bois. Au bout de quelques semaines, une légère couche blanchâtre peut apparaître. C'est le signe de l'efficacité du produit (cristallisation). Pour les bois exposés à la vue, enlever la couche cristalline.

En cas d'attaque du bois par des capricornes :

Localiser les parties infestées (à l'aide d'un stéthoscope si nécessaire). Percer des trous de 2 à 3 mm de diamètre, espacés d'environ 3 cm jusqu'à mi-profondeur du bois. Injecter ensuite Wood Bliss® «high-C» à l'aide d'une seringue de type commercial et d'une longue canule. Il est essentiel que le produit atteigne les parties infestées. Les trous forés dans la face inférieure des supports à traiter, seront préalablement au traitement obturés au moyen de cire ou produit équivalent. Si nécessaire, enlever ensuite la cire en vue de l'application d'un revêtement de décoration. Si l'attaque est très étendue, il est conseillé d'enlever les

anciennes couches d'enduit protecteur et d'appliquer ensuite Wood Bliss® de manière à éviter d'éventuelles éclosions!

Réduction des émissions toxiques :

Deux applications de Wood Bliss® «high-C» à 24 heures d'intervalle
(Conforme à l'Université de Hambourg)

Pour obtenir du Wood Bliss® prêt à l'emploi :

diluer avec 3 parts d'eau (1 litre WoodBliss® High-C + 3 litres d'eau).

Précautions :	Protéger les surfaces métalliques, vitrées, les pierres naturelles, l'aluminium, les surfaces laquées, ... En cas d'éclaboussures, rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Séchage :	complet après 48h - 12 à 16 heures entre les couches
Rendement : 1	10m ² /l par couche
Nettoyage des outils :	A l'eau
Précautions et stockage :	Stocker au frais, à l'abri du gel et de la lumière. Veiller aux allergies éventuelles. Eliminer les résidus dans une déchetterie. Les peintures naturelles se gardent aussi hors de portée des enfants.

Les produits que nous présentons pour des travaux précis sont à tester à la responsabilité de l'utilisateur. Le résultat final dépend de facteurs impondérables. Nos conseils basés sur une longue expérience sont donnés à titre d'information. Ils n'engagent pas notre responsabilité et ne sauraient faire l'objet de poursuites judiciaires. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite à la valeur des produits livrés ou utilisés. Nous ne pouvons en aucun cas être considérés comme entrepreneur des travaux à exécuter. Cette fiche technique ne peut que constituer un conseil.

Consultez la fiche de sécurité.

Actina Sprl

Chemin de l'Ermitte,69
B-1420 Braine l'Alleud
Belgique

Tél. 02 384 98 15
Fax 02 384 12 92
info@galtane.com

juil.-13